



**CCCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*

**OPPBTP**

*La prévention BTP*

Communiqué de presse - 4 novembre 2015

## **Amélioration de la santé et sécurité au travail dans l'apprentissage BTP Signature de la convention de partenariat 2016-2020 entre le CCCA-BTP et l'OPPBTP le 4 novembre à BATIMAT - Hall 5 A - Stand M 30**

Partenaires de longue date, c'est sous la bannière commune « Nos métiers au service du vôtre » que le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) et l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sont réunis à BATIMAT du 2 au 6 novembre 2015.

**Armand SUARDI, président du CCCA-BTP et Jean-Claude GUYARD, président de l'OPPBTP signent le 4 novembre une nouvelle convention de partenariat pour la période 2016-2020, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la branche pour l'amélioration de la santé et sécurité au travail dans l'apprentissage BTP.**

Ce partenariat associe les deux organismes du BTP à gouvernance paritaire autour de leur ADN commun : la formation et la prévention. Il se traduit par des actions conjointes et concrètes, menées en direction des apprentis, des entreprises et des formateurs, pour améliorer les conditions de vie des jeunes et les sensibiliser à la prévention des risques professionnels dans leurs métiers.

L'apprentissage en santé et sécurité au travail vise le développement de compétences pour amener les apprentis du BTP à être capables, en particulier, d'identifier les dangers et d'analyser les risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur travail, d'adopter individuellement et collectivement des attitudes préventives, de participer à la recherche de solutions efficaces et surtout applicables par eux-mêmes ; le facteur humain étant primordial en matière de sécurité.

### **Au programme d'actions des années 2016-2017**

- ▶ **En direction des apprentis** : la reconduction de la campagne nationale de sensibilisation *100 minutes pour la vie* dans les CFA, pour les sensibiliser à la prévention des risques (analyse des situations concrètes comme les chutes de hauteur, les troubles musculo-squelettiques (TMS), les risques électriques...), le déploiement et la généralisation de quiz pour une meilleure auto-évaluation).
- ▶ **En direction des entreprises** : la rénovation des fiches accueil « santé et sécurité au travail » en entreprise et leur diffusion, l'actualisation du Kit « Santé et sécurité au travail » du CCCA-BTP pour la formation des maîtres d'apprentissage, l'Information systématique des entreprises formatrices d'apprentis partenaires des CFA du réseau de l'apprentissage BTP sur les possibilités d'accompagnement par l'OPPBTP...

- ▶ **En direction des formateurs** : la poursuite du développement de Zoom Chantiers, une bibliothèque d'études de cas réalistes directement issue des chantiers, la mise à disposition par l'OPPBTP de quiz prévention et l'élaboration par le CCCA-BTP de préconisations pédagogiques, la mise à disposition de l'espace « Enseignants » sur [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) avec un accès à l'ensemble des ressources...

**Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics**, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 103 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 25 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens.

[www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr) / [www.apprentissage-btp.com](http://www.apprentissage-btp.com)

**L'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)** a pour mission de sensibiliser les professionnels du bâtiment et des travaux publics à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail. Chaque année, les 344 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- 6 500 actions de CONSEIL auprès de 8 000 entreprises, sur plus de 6 000 chantiers
- La FORMATION de 24 000 professionnels du BTP et 30 000 apprentis
- Des actions d'INFORMATION pratiques et illustrées

*Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)*

**Service de presse du CCCA-BTP** : Patricia Desmerger

Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)

**Service de presse de l'OPPBTP** : Sonia Châtelain - Attachée de Communication

Tél. : 01 46 09 27 28 - [sonia.chatelain@oppbtp.fr](mailto:sonia.chatelain@oppbtp.fr)